Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260512-DEL_2026_59-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 – 59

Objet : Marché public – Demande d'assistance de l'ADAC 22 dans le lancement d'une consultation d'un maître d'œuvre pour la création de deux lotissements – Le Vieux Bourg

Le 12 mai 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : jeudi 7 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND, Jean-Luc RICHEUX.

Absents excusés : Jessica LEDOULT ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT.

Secrétaire de séance : Perrine MENARD

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Pour la réalisation des lotissements au lieu-dit Le Vieux Bourg, la Commune a sollicité l'ADAC 22 afin qu'elle puisse nous assister sur le plan technique, juridique et financier.

L'ADAC 22 propose les prestations suivantes :

- La rédaction du programme de maîtrise d'œuvre (600 € TTC),
- La préparation du dossier de consultation des bureaux d'études de maîtrise d'oeuvre comprenant l'ensemble des pièces administratives, l'analyse des offres et sa restitution en mairie puis la réunion de lancement des études avec le cabinet retenu (2 400 € TTC),
- Le suivi des études du maître d'œuvre (1 200 € TTC).

Le montant total des devis est de 4 200 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de :

- **LANCER** une consultation d'un maître d'œuvre pour le projet de création de 2 lotissements dans la rue Le Vieux Bourg.
- **VALIDER** les devis de l'ADAC 22 pour un montant total TTC de 4 200 € (3000 € + 1200 €).
- **AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer les devis ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

La Landec, le 12 mai 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,
Perrine MENARD

Le Maire,
Didier SAILLARD

MAIRIE DE LALANDEC (22) Côtes d'Armor